

N°18 - Décembre 2016

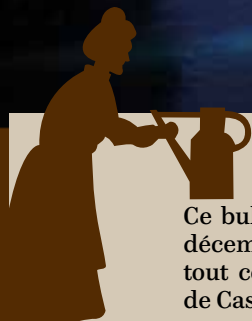
Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-Info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.

mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).

RENSEIGNEMENT et numéros utiles

- * **Mairie** de 9h-12h & 14h30-17h - 04 92 83 60 07
- * **Services Techniques** 06 86 96 69 33
- * **Police Municipale** 06 86 96 69 35
- * **Permanence accueil CCAS** 04 92 83 77 19
- * **Office de Tourisme** 04 92 83 61 14
- * **Communauté de Communes du Moyen Verdon** 04 92 83 68 99
- * **Déchetterie** 04 92 83 39 21
- * **Maison Médicale « Ducélia »** 04 92 83 77 40
- * **Médecin :**
- * **Dr Philippe VAN WINKELBERG** 04 92 83 77 40
- * **Kinésithérapeute Patrice MICHEL** 04 92 83 60 10
- * **Kinésithérapeute Françoise GHESQUIERE** 04 92 83 65 24
- * **Cabinet Infirmière** 04 92 83 69 25
- * **Infirmière Marie BARD** 06 77 95 52 76
- * **Dentiste Dr Nathalie SIROT** 09 67 10 67 08
- * **Pharmacie Leocard** 04 92 83 61 01
- * **Vétérinaires** 04 92 83 00 00
- * **Urgences médicales** 15
- * **Pompiers** 18
- * **Gendarmerie** 17
- * **Hôpital « Ducélia »** 04 92 83 98 00
- * **Curé du secteur Verdon** 04 92 83 72 23

RADIO VERDON

Cela fait 8 ans que Radio Verdon distille dans vos postes Musiques et Infos Locales. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous prêter vos oreilles et votre attention ».

Radio Verdon ouvre son Micro à tout le monde. Un message, un événement, une révolution, une solution ? N'hésitez pas à les partager au Micro de la Radio, pour cela, contactez-nous soit au

04 92 74 47 75

par mail à castellane@radio-verdon.com

ou sinon sur notre Facebook à Radio Verdon Castellane.

Bonne journée à toutes et à tous sur nos Ondes « Positives » au 91 FM !



LA DÉCHETTERIE

	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	9h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	9h - 12h	13h30 - 17h30	9h - 12h	13h30 - 17h30	9h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

Vous reconnaissez-vous du Castellane Info juillet 2016

Rang du bas en partant de la gauche :

Marie Squiri, Mathias Willay, célia, Guillaume Ballestra, Yannick Vassy, ??, Alabama Peix, Mickael Blanc

Rang du milieu :

Nadia Smith, Jean Baptiste Perrier, Chloé Marange, Steven Danis, Carla, Daphnis Mayaffre, Chloé Paysan, Louis Manent

Rang du haut :

Cassandra Tissier, Morgan Masiani, Camille Rey, Étienne Collomp, Eva Paysan, Jade Moriconi, Estelle Bauer



Castellanaises, Castellanaï, chers amis,



n cette fin d'année 2016, je pense que nous avons tous besoin de croire en des perspectives d'avenir pour notre pays.

Le pessimisme ambiant ne doit surtout pas dominer dans nos esprits ; notre futur nous le construisons parce que nous souhaitons un monde meilleur, plus juste pour que nos enfants soient heureux dans un monde préservé sur le plan environnemental où ils pourront s'épanouir et vivre libres. C'est pourquoi j'encourage chacune et chacun d'entre vous à prendre part au débat politique en votant pour le candidat de votre choix lors des prochaines échéances électorales de 2017. Le droit de vote, gagné au prix du sang dans le passé, est un moyen unique d'affirmer sa vision de demain.

Je souhaite que nous puissions nous rassembler, en dehors de tout clivage politique, sur des valeurs qui sont les nôtres et si bien traduites par la devise de notre pays : liberté, égalité, fraternité.

À mon niveau et avec les moyens financiers de plus en plus restreints dont je dispose, j'essaie au mieux, avec mon équipe municipale, de faire avancer les projets communaux : restauration de Notre-Dame du Roc, accessibilité de la mairie, de la salle des fêtes et des édifices communaux, études du Centre-Bourg, raccordement égouts zone artisanale à la station d'épuration du Bourg, modernisation de la station d'épuration de Castellane...

La commune met aussi beaucoup de moyens pour trouver un médecin généraliste : 12 000 € débloqués pour solliciter un bureau d'étude chargé de trouver un praticien, rénovation de la villa de l'ancienne gendarmerie qui pourra être proposée au printemps au docteur, logement gratuit de tous les médecins remplaçants, sollicitation régulière de toutes les Autorités pour qu'elles nous aident (Préfet, Députés, sénateur, Agence Régionale de Santé...). Ce problème est pris très à cœur par la municipalité qui se doit de s'impliquer activement car il en va de la santé de tous les administrés.

Actuellement c'est vrai j'ai plus que jamais besoin du soutien du plus grand nombre d'entre vous car la politique actuelle n'aide pas les maires et au contraire tend à les décourager tant nous sommes peu soutenus à tous les niveaux. Mais j'ai foi en l'avenir et en un revirement de situation ! Nos communes affaiblies par de nouvelles dispositions législatives ne doivent pas être asphyxiées par une intercommunalité déloyale et sans âme !

Mais cette politique rigide vis-à-vis des communes pourrait vite s'inverser, si nos décideurs le souhaitent, avant que l'on s'enfonce dans l'absurde.

Je souhaite plus que jamais du renouveau en termes de perspectives d'avenir bénéfiques pour notre pays. J'y crois profondément car en tant qu'enseignant je désire plus que tout les meilleurs horizons possibles notamment pour notre jeunesse.

En cette fin d'année 2016, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal, du personnel et en mon nom, d'excellentes fêtes de Noël et une très bonne année 2017 pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Avec mes sentiments dévoués,

Jean-Pierre TERRIEN
Maire de Castellane



Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
Nostalgie : 92.5 MHz
RFM : 104.9 MHz
Radio Verdon : 91 MHz



LES HABITANTS ET ÉLUS RECHERCHENT MÉDECINS

Une recruterment d'un second médecin généraliste est devenu une urgence pour les habitants et les élus de Castellane.

Comme beaucoup de communes rurales, la ville de Castellane est touchée par la problématique de désertification de médecin dans le milieu médical, depuis le départ à la retraite du second médecin Michèle Bizot-Gastaldi. Les élus et l'équipe de la maison de santé se mobilisent pour trouver un second médecin généraliste. Castellane dispose d'un véritable pôle de soins au service des usagers avec la maison médicale. Cette structure regroupe médecins généralistes et spécialistes, des infirmières, kinésithérapeutes, dentistes...

Les élus de la commune vont plus loin et souhaitent apporter tout leur soutien à ce futur médecin, en rénovant la villa du capitaine à l'ancienne gendarmerie d'un montant estimé à 60 000.00 €. La commune loge déjà et continuera de le faire, les médecins remplaçants ou venant en renfort lors de la saison estivale.

La mairie considère ce dossier prioritaire, elle a débloqué 900 € pour une annonce auprès de l'Alliance Européenne de Coordination Médicale et 12 000 € pour mandater un second cabinet spécialisé afin de rechercher activement un docteur.



CRÉATION D'UN SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et la mairie de Castellane, après une première étude ont décidé de lancer le projet de constitution d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Ce service aura pour but

- De prévenir la perte d'autonomie
- D'éviter une hospitalisation
- De faciliter le retour à domicile après hospitalisation
- De retarder une entrée dans un établissement d'hébergement

Si vous pensez relever de ce service dans les années à venir, nous vous demandons de vous faire connaître en écrivant à la mairie de Castellane
place Marcel Sauvaire - 04120 Castellane.

« LANCEMENT DU PLUi »

POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MOYEN VERDON

Les 19 communes de la communauté de communes du Moyen Verdon se sont engagées, en 2016, dans une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

- Un outil règlementaire unique applicable à l'ensemble du territoire.
- Un outil de gestion commune aux Mairies qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de l'habitat à l'horizon 2030.

De quoi est-il composé ?

Le PLUi est composé d'un diagnostic territorial, d'un plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'un règlement.

Où en sommes-nous ?

La communauté de communes du Moyen Verdon avec l'accompagnement du Bureau d'études CITTANOVA ont démarré la première phase de diagnostic.

Cette première phase relève l'état initial et l'évolution du territoire en termes d'urbanisme, environnement,

paysage, économie, démographie, etc.

Un projet concerté avec la population et les élus.

Tout au long de cette procédure, des phases de concertation avec la population, les associations, le Parc Naturel Régional, les entreprises ou encore les services de l'État seront menées, afin d'aboutir à un projet partagé et construit avec les acteurs du territoire. Cette concertation prendra plusieurs formes, parmi lesquelles une exposition itinérante dans les mairies, des réunions publiques, des ateliers participatifs avec la population, mais aussi un projet pédagogique avec les effectifs scolaires ou la réalisation d'un reportage vidéo.

Vous serez informés en amont de chacun de ces moments, sur les dates et les modalités de la concertation ou de la mise à disposition de documents.

Un cahier de concertation est déjà disponible dans chacune des mairies, pour y consigner vos remarques, suggestions et questions à propos du PLUi.



CONCERTATION
La concertation se déroule tout au long de la procédure



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NAISSANCE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ALPES PROVENCE VERDON, SOURCES DE LUMIÈRE »

À Castellane,
Mardi 29 novembre 2016

Visant à transformer et à simplifier le paysage administratif français, la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe », fixe de nouveaux seuils de population pour les communautés de communes, engendrant un redécoupage et un élargissement de leurs périmètres.

Un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a ainsi été arrêté le 3 octobre 2016 par le Préfet des Alpes de Haute-Provence.

Au sud-est du département, les cinq communautés de communes du Moyen Verdon, du Teillon, du Haut Verdon Val d'Allos, de Terres de Lumière, et du Pays d'Entrevaux vont fusionner au 1er janvier 2017 pour former une nouvelle entité : la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon (CCAPV), Sources de Lumière », dont le siège social sera situé à Saint André les Alpes.

Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) regroupera 41 communes et comptera une population d'environ 11 500 habitants. Représentant le quart de la superficie du département, le territoire sera organisé autour des vallées du Verdon, de sa source au Grand Canyon, de l'Asse, de la Vaire et du Haut Var, avec pour principaux bourgs centres Allos, Annot, Barrême, Castellane, Saint-André-les-Alpes et Entrevaux.

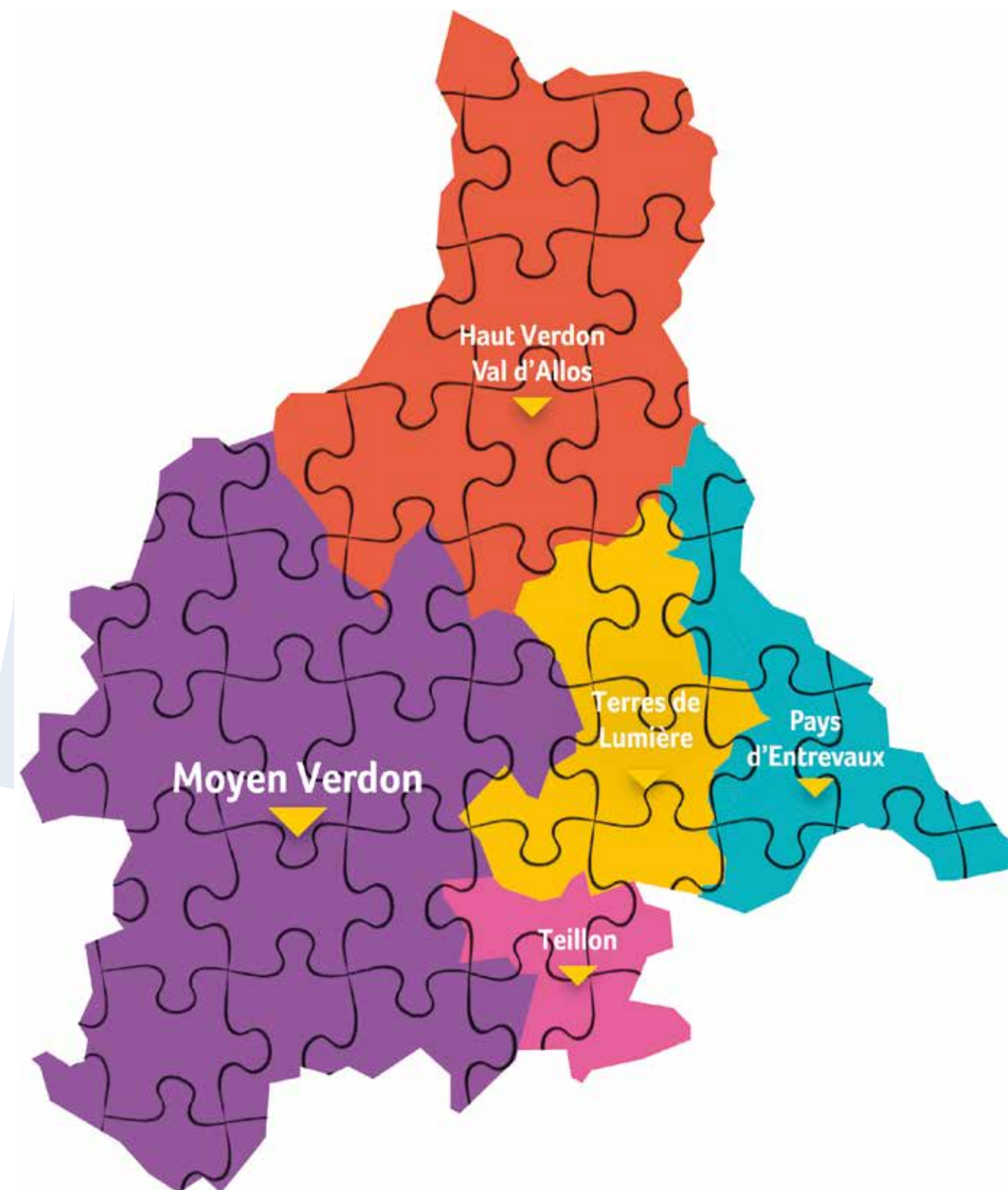
Les instances de décision de la nouvelle Communauté de Communes seront mises en place au tout début du mois de janvier 2017, lors des premières réunions du Conseil Communautaire qui comptera 60 membres. La représentation des communes au sein de l'assemblée délibérante variera, en fonction de leur poids démographique, d'un à sept délégués.

Les élus travaillent d'ores et déjà activement pour mettre en place l'organisation la mieux adaptée à ce territoire, avec comme priorité le maintien des services de proximité. En cours de définition, un organigramme provisoire permettra à la nouvelle structure et à ses 140 agents d'être opérationnels dès 1^{er} janvier 2017.

Sur l'année 2017, la CCAPV se substituera aux cinq communautés des communes pour l'exercice des compétences obligatoires que sont le développement économique, l'aménagement de l'espace et la gestion des déchets. Les élus disposent en revanche d'un délai d'un an à compter du 1^{er} janvier pour choisir les compétences optionnelles (écoles, habitat, sentiers de randonnée...), et de deux ans maximum pour les compétences facultatives (voirie, éclairage public, petite enfance...), qui seront gérées par le nouvel EPCI ou rendues aux communes.

Les taux d'imposition varient actuellement d'une intercommunalité à l'autre en fonction des compétences exercées et des actions réalisées. À partir de 2017, un taux d'imposition moyen par taxe (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) sera fixé en fonction des besoins de financement de la nouvelle intercommunalité. Afin d'atténuer les écarts entre les niveaux d'imposition actuels, les élus s'orientent vers la possibilité de lisser la variation, à la hausse ou à la baisse, en l'étalant sur douze années. Les taux d'imposition devront être déterminés à terme au regard des compétences effectivement exercées par le nouvel établissement.

L'année 2017 sera une année de transition importante pour construire les bases solides du projet de territoire à l'échelle de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU MOYEN VERDON

État d'avancement des travaux du gymnase et de la micro crèche.

Réalisés par la Communauté de Communes du Moyen Verdon, les travaux de construction du gymnase et de la micro crèche de Castellane, ont débuté fin 2015 sur un terrain mis à disposition par la commune, quartier Notre Dame, à proximité du plateau sportif et de l'hôpital.

Le gymnase et la micro crèche sont deux opérations distinctes, mais elles font l'objet d'un permis de construire et d'un calendrier de réalisation communs puisque les deux équipements se matérialiseront au travers d'un même ensemble architectural.

Les travaux de réalisation de la plateforme sur laquelle sont implantés les deux bâtiments ont commencé fin septembre 2015 et ont nécessité la mise en place de colonnes ballastées pour soutenir le terrain.

Les marchés de travaux de construction ont quant à eux été attribués dans le courant du premier trimestre 2016, avec un lancement des premiers ordres de services intervenu au mois de mai.

À ce jour, la structure est érigée et hors d'eau. Les façades, qui seront en bardage bois avec des nuances colorées, sont en cours de réalisation. Les lots techniques et

architecturaux ont démarré en décembre. L'état d'avancement des travaux permet d'envisager comme prévu une mise en service des deux équipements dans le courant du premier semestre 2017.



Intérieur crèche



Bâtiment gymnase



Gymnase

Une maison de produits de pays à Castellane



Maison de Pays

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement économique, la Communauté de Communes du Moyen Verdon a entrepris de réaliser une Maison de Produits de Pays sur la commune de Castellane. Elle sera aménagée en réhabilitant un bâtiment de caractère situé en entrée de ville, l'ancienne bergerie du Jas, qui accueille actuellement les ateliers communaux que la municipalité prévoit de déplacer en 2017.

Ce projet, dont la faisabilité économique et architecturale a été démontrée en 2015 par une étude financée au travers du dispositif LEADER, est conduit depuis son commencement en relation étroite avec un réseau de producteurs et d'artisans locaux animé en partenariat avec les chambres consulaires, regroupés aujourd'hui en association de préfiguration.

L'opération consiste à mettre à disposition de ces professionnels un espace de travail adapté à leurs besoins, et à valoriser auprès de la population permanente et touristique les productions agricoles et artisanales du territoire en favorisant les circuits courts. Le projet prévoit également la création à l'étage du bâtiment d'un atelier qui permettra d'accueillir deux entreprises artisanales.

Le permis de construire pour la transformation du bâtiment sera déposé avant la fin du mois de décembre. Le démarrage des travaux d'aménagement est envisagé en septembre 2017, en vue d'une mise en service de la Maison de produits de Pays au printemps 2018.

Un nouveau guide du tri adressé à tous les habitants

Cela fait plus de 10 ans que la Communauté de Com-

munes du Moyen Verdon a mis en place le tri sélectif des déchets sur notre territoire et créé les déchetteries de Barrême, Castellane et La Mure Argens.

Grâce à ces investissements, et à vos efforts, notre territoire a réalisé d'importants progrès en terme de valorisation des déchets et de préservation de notre cadre de vie. Nous pouvons nous en féliciter. Cependant, notre marge de progression est encore énorme. En 2015, seulement 37 % (en poids) des déchets produits sur notre territoire ont été triés et valorisés. Les 63 % restants ont été enfouis au centre de stockage de Valensole.

Au-delà de son impact environnemental - aussi contrôlé soit-il - l'enfouissement est une technique d'élimination des déchets très coûteuse. L'enjeu du tri des déchets est en effet autant environnemental qu'économique. Les déchets triés et recyclés coûtent près de 40 % moins cher que les ordures ménagères qui sont enfouies.

Trier nos déchets, c'est donc préserver notre environnement mais aussi maîtriser le coût de la redevance Ordures Ménagères que vous recevez chaque année.

Afin d'améliorer encore la gestion des déchets sur notre territoire, la Communauté de Communes du Moyen Verdon, en partenariat avec le SYDEVOM de Haute Provence, a élaboré un nouveau guide du tri et de la réduction des déchets.

Ce document, qui vous aidera au quotidien à faire les bons choix - de poubelle - a été adressé par voie postale à tous les habitants permanents du territoire.

Pour toute autre question relative à la gestion des déchets, vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes du Moyen Verdon



au 04 92 83 68 99,
ou par mail à l'adresse contact@ccmv.fr



LA DESTINATION VERDON TOURISME POURSUIT SON ESSOR

Impulsée en 2014 par la mise en réseau des Offices de Tourisme du Pays A3V (Val d'Allos, Colmars les Alpes, St André les Alpes, Annot, Castellane et La Palud sur Verdon), la destination Verdon Tourisme gagne aujourd'hui de l'ampleur et de la notoriété notamment suite à la mise en ligne l'an passé du portail numérique www.verdontourisme.com.

La destination Verdon Tourisme regroupé sous la signature « Tout un Pays à découvrir, des sources aux Gorges du Verdon » jouit d'une diversité de paysages qui en fait sa richesse. La complémentarité des offres touristiques présentes permet de capitaliser sur les marques que sont le Verdon, la Provence et le Mercantour.

Issue d'un travail de mutualisation à l'échelle des 6 structures et d'une intégration pionnière à l'échelle départementale du système d'information touristique APIDAE, la stratégie numérique de promotion mise en place a été à plusieurs reprises citée en exemple au niveau régional et national.

Forts de ce constat, le réseau des offices de tourisme souhaite aujourd'hui développer sa stratégie marketing, la rendant davantage ciblée, offensive et coordonnée afin de permettre à la marque d'asseoir son positionnement et sa notoriété comme destination touristique majeure en région PACA.

Pour ce faire et afin de structurer davantage notre destination touristique, un dossier de demande de subvention a été déposé au titre de l'espace valléen du Pays A3V afin de pouvoir mettre en place des actions conséquentes et ainsi organiser la promotion, développer la marque et adapter notre stratégie aux comportements touristiques actuels et évolutions à venir.

Les objectifs poursuivis par un tel projet sont en premier lieu de développer des approches innovantes en matière de promotion touristique notamment via le numérique afin de rester compétitif et d'ancrer la visibilité sur le long terme. La pérennité du réseau d'offices de tourisme, indispensable

à la cohérence de la destination et à l'émergence de nouveaux projets, est également un enjeu majeur.

Les actions concrètes qui devraient donc être menées à l'échelle de Verdon Tourisme en 2017 sont les suivantes (sous réserve du vote de la subvention en décembre) :

- Mise en place d'outils numériques sur les sites internet : modules de gestion des disponibilités pour les hébergeurs, module de suggestions d'offres via le cross selling, mise en place d'une newsletter, etc.
- Développement des contenus multimédias nécessaires à l'ensemble des actions de promotion : réalisation d'un reportage photos et d'un clip vidéo.
- Animation numérique du site de destination afin d'optimiser sa visibilité et développement d'une stratégie autour des réseaux sociaux.
- Développement d'un plan de communication notamment via la création de supports de promotion et une intégration marquée dans des médias ciblés.
- Définition d'une stratégie d'accueil numérique afin de pallier aux périodes de fermeture des lieux d'accueil (bornes numériques, etc).

Ainsi, si les réformes territoriales programmées en janvier 2017 impulsent la mise en place d'une nouvelle organisation touristique sur le territoire, le réseau Verdon Tourisme, plaçant le visiteur au cœur de ses préoccupations, n'entend pas pour autant stopper la dynamique impulsée et mobilise tous les moyens nécessaires pour valoriser notre territoire et dynamiser l'économie touristique, premier moteur de notre vallée.

Faustine VILLARON
Responsable - Office de Tourisme de Castellane



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LIÉES AU TOURISME SUR NOTRE TERRITOIRE

Fréquentation 2016

L'Office de Tourisme de Castellane enregistre une baisse de la fréquentation de ses locaux de près de 15 % de visiteurs de moins qu'en 2015. Toutefois, ce chiffre ne reflète pas nécessairement la tendance générale de la fréquentation du village et plus généralement du territoire puisque l'on sait que désormais les touristes préparent davantage leur séjour sur internet et que seuls 2 visiteurs sur 10 viennent chercher des conseils supplémentaires auprès de nos services.

Depuis le 1^{er} janvier c'est tout de même plus de 40 465 personnes qui auront franchi les portes de nos locaux. Le recul de fréquentation est enregistré sur les mois de juin, juillet août et septembre, celui de juillet étant le plus impacté soit 30 % de moins. 50 % des demandes concernent la découverte de notre territoire en général et pas loin de 30 % sont relatives aux activités de pleine nature dont 18 % concernant la randonnée.

Les services de l'Office de Tourisme ont également constaté une baisse de fréquentation chez les hébergeurs du secteur. En effet, le taux de remplissage des différents prestataires n'a commencé à se densifier que la dernière semaine de juillet soit avec environ une semaine de retard par rapport aux précédentes saisons. Les activités en eau vive ont également souffert d'une hydrologie en baisse sur le territoire obligeant EDF à annuler plusieurs ouvertures de barrages nécessaires à la descente du Verdon en rafting et en canoë.

Estimation des retombées économiques

Grâce à une formation dispensée par la FROSTI PACA cette année, nous avons désormais accès à un outil qui a pour vocation d'estimer le volume de nuitées touristiques d'un territoire donné et de disposer d'une estimation de la dépense générée par les touristes hébergés dans ce territoire (ne sont donc pas pris en compte les dépenses des excursionnistes).

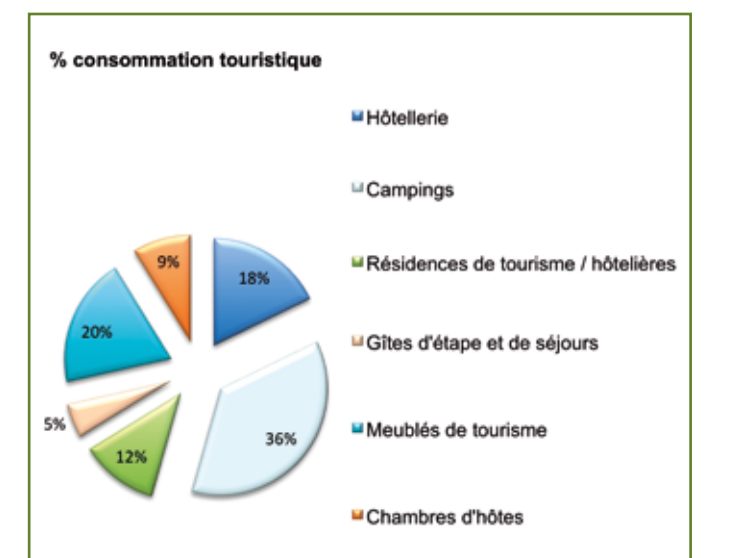
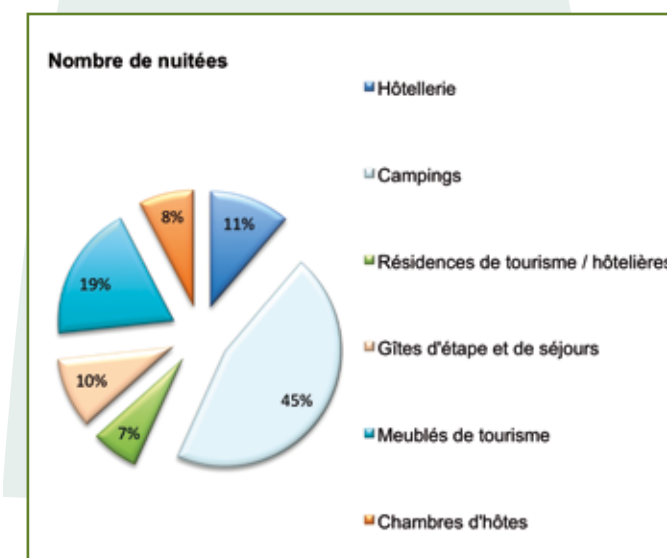
Son fonctionnement repose sur l'utilisation de ratios ou coefficients multiplicateurs pertinents appliqués à la capacité d'hébergement ouverte du territoire.

Ces indicateurs sont issus des enquêtes produites par l'INSEE, les observatoires départementaux et l'observatoire régional Provence Alpes Côte d'Azur ou d'autres organismes ayant une légitimité dans le monde touristique. Un ratio étant un rapport entre deux grandeurs économiques, chaque activité nécessite la mise en place de ratios spécifiques. Ces indicateurs, ratios ou coefficients, sont, autant que faire se peut, affinés par espace afin d'approcher le plus possible de la réalité géographique du territoire.

Cette année cette estimation fait état d'une dépense de 11 578 277 € sur notre territoire suivant la répartition ci-dessous :

Mathilde PEREZ

Pôle Accueil - Office de Tourisme de Castellane.





RETOUR SUR LES FESTIVITÉS ESTIVALES À CASTELLANE

De nombreuses animations furent organisées par l'Office de Tourisme, à commencer par l'évènement phare de l'été : les Mercredis Musicaux. Ces concerts ont, comme chaque année depuis maintenant 5 ans, rythmé chaque mercredi de l'été de nos vacanciers et de nos locaux.

Des reprises internationales jusqu'aux compositions pop-rock en passant par le rockabilly, le reggae ou encore le flamenco et la country, ce sont au total 9 groupes et artistes qui se sont produits en juillet et août sur la place Marcel Sauvaire. Un programme varié et dansant qui a rassemblé de nombreuses personnes (Entre 4 000 et 5 000 personnes ont assisté aux Mercredis Musicaux cette année) et qui a su ravir les petits comme les grands.

Artistes confirmés ou amateurs, l'ambiance fut au rendez-vous ! A noter la présence de 2 groupes castellanais et un groupe du Haut-Verdon (« Les Fantacoustiques », « Le Cri du Poisson » et « Over and Out »). Il est important pour nous de mettre en avant les talents musicaux locaux lors d'un tel évènement.

Les Mercredis Musicaux ont donc été, encore cette année, un évènement festif majeur de la commune de Castellane et ses alentours. Une superbe ambiance tout au long de ces deux mois, vivement l'année prochaine !

Concernant les autres animations proposées par l'Office de tourisme, les vide-greniers mensuels ont connu, comme à l'accoutumée, un immense succès. Affichant complet à chaque fois, les exposants ont fait le bonheur des nombreux chineurs venus flâner la bonne affaire.

Les différentes visites ont, quant à elles, connues des fortunes diverses.

Les visites de ville ont connu un joli succès, notamment auprès des familles venues en nombre pour la visite-chasse au trésor « À la recherche de la plume de Boni ». Cette balade séduisante par son caractère ludique et familial permet aux petits comme aux grands de s'amuser tout en en découvrant notre beau village.

Bilan plus mitigé pour les visites des jardins et les pique-niques partagés. Seulement 4 des 9 visites de jardins prévues cet été ont eu lieu, les autres étant annulées par manque de personne

ou intempéries. Quant aux pique-niques partagés, seulement deux ont eu lieu et furent majoritairement composés de locaux.

Ce fut, une fois de plus, une saison estivale bien remplie pour l'office de tourisme de Castellane !

Nous restons bien sûr ouverts toute l'année et profitons d'une période plus calme pour vous préparer une belle saison 2017. Nous reconduirons évidemment tous ces évènements et comptons sur votre participation pour les rendre encore plus beaux !

Voici les dates en avant-première :

- Castellane fête le printemps : samedi 13 et dimanche 14 mai
 - Fête de la Transhumance : vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juin
 - Vide-greniers : 21 mai, 25 juin, 16 juillet, 13 août et 10 septembre
 - Fête de la Libération : jeudi 17 août
- Sans oublier les « Mercredis Musicaux », chaque mercredi de juillet et août !

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés par une participation à l'un de ces évènements (marché paysan, mercredis musicaux...), n'hésitez pas à prendre contact avec Mathieu, chargé de mission animation de l'Office de tourisme au 04 92 83 61 14 ou par mail à animation@castellane.org.

Mathieu FRAISSE

Pôle Animation - Office de Tourisme de Castellane



POINT SUR LES TRAVAUX À LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROC

Depuis trois ans, la Commune de Castellane a le projet de restauration des extérieurs de la chapelle Notre-Dame du Roc. après avoir lancé les procédures de marché et recruté les entreprises en juillet, le chantier a enfin commencé officiellement le 22 septembre 2016. Trois entreprises travaillent actuellement avec la SCOP Amak pour le lot maçonnerie, menuiserie, ferronnerie, zinguerie, l'entreprise Rhône-Alpes Paratonnerre pour la mise aux normes du paratonnerre et le maître verrier M. Bellion (SARL) pour la restauration et création de vitraux. Des réunions de chantier ont lieu sur site toutes les semaines ou presque en présence de la Mairie (service Culture, services techniques et un élu) et du Service Architecture de la Communauté de Communes du Moyen Verdon. À cause des conditions météorologiques, le chantier est interrompu à partir du 2 décembre 2016. En effet, on ne peut plus faire d'enduit avec le froid qui s'installe mais on reprendra de plus belle en mars ou avril 2017 ! Ainsi, pendant l'interruption du chantier, la chapelle sera à nouveau accessible au public. Pour rappel, un périmètre de sécurité a été installé depuis le début du chantier donnant accès au parvis et à la vue depuis le sommet du Roc mais pas à l'intérieur de l'édifice.

Quels travaux ont été réalisés en deux mois ?

Concernant la sacristie, elle a été entièrement décaissée puis réenduite au mortier de chaux. Il restera l'enduit de finition froissé. Les dépassées de toit sur quarten ont été reprises, une poutre en mauvais état de la charpente a été remplacée, les menuiseries des trois fenêtres ont été changées. L'appentis de la sacristie a été démonté en attendant d'en refaire un plus petit sur pilier bois. Le faitage de la toiture de la nef et les arêtiers de l'abside ont été repris en totalité au mortier de chaux, les tuiles cassées de la sacristie ont été changées. Pour l'abside, l'ouverture du vitrail en haut a été reprise en maçon-

nerie et une partie (façade sud) de l'abside a été décaissée. Une toiture en zing a été réalisée et posée sur la partie en très mauvais état reliant l'abside à la nef. Une grille en fer forgé a été installée derrière la porte de la crypte. Cela permettra aux visiteurs de pouvoir voir la crypte sans rentrer dans l'édifice. Tous les vitraux ont été démontés et sont restaurés en atelier. Un vitrail pour l'oculus de la crypte sera créé.

Par ailleurs, la mise aux normes du paratonnerre nécessite un important travail avec la réalisation d'une tranchée sur 50 cm de profondeur tout autour de la chapelle. Les Services Techniques de la Mairie ont amené l'eau à la chapelle avec la réalisation d'une tranchée passant dans le site de Petra Castellana et sont en charge de la mise aux normes de l'électricité. Enfin, il est prévu d'installer un nouvel éclairage extérieur pour la chapelle. En bref, il restera encore du travail en 2017 mais la chapelle commence à faire peau neuve...

Tous les travaux sont fait en collaboration étroite avec le Service Départemental de l'Archéologie et Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. L'association des Amis de la Chapelle Notre-Dame du Roc fait également régulièrement des visites et des reportages sur ce chantier et on remercie chaleureusement les membres de l'association.





REPRISE DES TRAVAUX DANS LES JARDINS DE LA TOUR

De février 2015 à février 2016, un important chantier de restauration du site des Jardins de la Tour a été mené en partenariat avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon et l'association Acta Vista, comprenant la réfection de deux tours, d'un cabanon, de restanques et d'une partie du

rempart. Ce chantier a permis de donner une nouvelle vie aux Jardins et d'en faire un véritable lieu patrimonial et touristique.

En effet, idéalement situés sur le sentier du Roc, les Jardins ont été très fréquentés tout l'été par les habitants et les visiteurs. C'est un lieu qui incite à « faire une pause »

tout en admirant la splendide vue qui s'ouvre à la fois sur le Roc et sa chapelle et sur la vallée du Verdon. Pour mettre en valeur ce site unique, l'Office de Tourisme a proposé durant la saison estivale une visite des Jardins et le troc de livres organisé par l'association Les filles du Kfé 2.0 dans le cadre des Rendez-vous aux Jardins a eu beaucoup de succès.

Toutefois, le site des Jardins de la Tour n'a pas pu être entièrement ouvert au public cet été car un mur de restanques s'est écroulé. Ainsi, la Commune de Castellane en partenariat avec l'association Acta Vista vont faire procéder à la réfection de ce mur par un murailleur spécialiste de la pierre sèche. Le chantier commence le 28 novembre et devrait durer jusqu'à fin janvier. Le site des Jardins pourra lorsque ce sera nécessaire être fermé au public. Après la réfection de ce mur, les Jardins seront ouverts entièrement au public et il faudra continuer les actions et développer les projets autour de ce lieu. Si vous êtes intéressé par le lieu et que vous avez des propositions d'événements, n'hésitez pas à contacter la Mairie de Castellane.



LA MAISON NATURE & PATRIMOINES EST FERMÉE MAIS PRÉPARE LA SAISON 2017...

Si la saison estivale a été en demi-teinte en 2016, la fréquentation de l'automne a clôturé l'année favorablement montrant ainsi l'importance de développer les ailes de saison. Un programme riche en animations a permis aux habitants comme aux visiteurs de profiter de la météo clémente de Castellane avec des animations enfants comme la création d'une maison à insectes dans les Jardins de la Tour, du théâtre avec les Cabotins, la journée pressage de fruits du samedi 22 octobre, des sorties accompagnées et visites guidées... La Maison Nature & Patrimoines et l'Office de Tourisme vous ont proposé un accueil commun pendant les vacances de la Toussaint. Et depuis le 1^{er} novembre 2016, la Maison Nature & Patrimoines est fermée.

La réouverture est prévue en avril 2017 mais déjà la saison se prépare en coulisse. Avec l'association Petra Castellana, un important travail a d'ores et déjà été entamé pour préparer l'exposition 2017-2018 intitulée « Histoires de barrages... ». Celle-ci remplacera l'exposition sur le centenaire de la guerre 14-18, « Vivre au Pays pendant la Grande Guerre » qui a duré deux ans (2015-2016). Pour cette nouvelle exposition, il sera donc question de l'aménagement de la vallée du Verdon avec un focus sur la construction des barrages de Castillon et Chaudanne et sur l'évolution des paysages. Au-delà du côté technique, nous souhaitons nous attacher au caractère humain lié à la construction : l'augmentation de la population, les changements de circulation dans la vallée, l'essor du tourisme... Tout un programme d'animations sera dédié à cette



exposition avec des animations enfants et scolaires, des sorties, du théâtre, des rencontres et conférences...

Au-delà de cette exposition, la Maison Nature & Patrimoines reconduira ses événements habituels en 2017 : Nuit des Musées en mai, Rendez-vous aux Jardins en juin, Journées Européennes du Patrimoine en septembre et rendez-vous de l'automne en octobre. Sans oublier les animations estivales pour les enfants ainsi que les sorties nature. De nouvelles expositions temporaires dont la programmation est en cours vous seront proposées gratuitement au 1^{er} étage.

Enfin, le projet de mutualisation de l'établissement avec l'Office de Tourisme est toujours d'actualité. Une étude de programmation sera lancée au deuxième trimestre 2017 qui permettra d'affiner les coûts d'investissement et de séparer le projet en tranches de travaux pour ensuite demander les subventions. En attendant, tout le travail de recherche et de positionnement a été réalisé par l'équipe technique et ses partenaires dans l'optique de rénover les espaces muséographiques.





DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE SITE DE PETRA CASTELLANA

Ln empruntant le chemin du Roc, vous passez à côté des vestiges de l'ancienne ville de Castellane, Petra Castellana. Le site de Petra Castellana est mentionné dès le X^e siècle dans les archives. Cet habitat est créé après le déplacement de l'agglomération antique du quartier Notre-Dame vers les hauteurs du Roc, puis progressivement abandonné vers le XIII^e siècle, dans la seconde moitié du Moyen Âge. Il est dominé par le Roc de Castellane, où se trouvait la fortification des Barons de Castellane.

Du site de Petra Castellana, il reste encore des traces visibles de bâtis tels que la façade Sud de la chapelle Saint André du Roc, des éléments du rempart et de tours de défense. Construite sur le même principe que la ville de Castellane, Petra Castellana était protégée par un mur d'enceinte, et sa situation perchée donnait la possibilité de « voir venir l'assaillant ». Ainsi, avec le site de Petra Castellana, on peut se replonger dans l'histoire mouvementée de Castellane et de ses Barons, des guerres et victoires pour s'approprier ce petit bout de territoire, situé très stratégiquement sur le Verdon avec notamment le pont du Roc, seule voie de communication qui permettait de franchir la rivière.

Afin d'approfondir les connaissances sur ce lieu impor-

tant au Moyen Age, sous l'impulsion de Mathias Dupuis, responsable du Service Départemental d'Archéologie (SDA) des Alpes de Haute-Provence, une campagne de sondages est organisée du 6 au 18 juin, dont l'objectif est de proposer à faire des relevés du site et une datation pour la construction de l'enceinte de Petra Castellana, dont l'élévation atteint par endroit 7 mètres de hauteur. C'est Vincent Buccio, archéologue employé par le SDA, qui est en charge de suivre ce dossier et d'encadrer une vingtaine de bénévoles venus de la France entière participer au chantier. Les Services Techniques de la Mairie prêtent main forte en nettoyant et débroussaillant certains endroits repérés au préalable par Vincent Buccio. Puis, pendant le chantier, une mini pelle est présente pour faire une tranchée dans le site de Petra Castellana qui va servir à installer une conduite pour alimenter en eau le chantier de restauration des extérieurs de la chapelle Notre Dame du Roc du Roc.

Quelles suites après les sondages archéologiques ? La Commune a déposé un dossier de demande de financement pour tout un programme sur trois ans de consolidation de certains vestiges et de valorisation du site de Petra Castellana, en partenariat avec le SDA, dans le cadre du programme européen ALCOTRA. La réponse est attendue pour l'automne 2016 en espérant

que le projet soit retenu. Cela permettrait d'avoir une vraie offre patrimoniale cohérente avec l'église Saint Victor, les Jardins de la Tour, le site de Petra Castellana et la chapelle Notre-Dame du Roc, sans oublier tous les autres édifices et éléments du petit patrimoine bâti présents à Castellane et dans les hameaux !



L'ADMR

La qualité de services, c'est l'affaire et l'engagement de tous, salariés et bénévoles, au sein de l'association **ADMR Castellane**.

C'est aussi répondre de manière rapide et adaptée à chaque situation, fournir des informations complètes et fiables tout au long de la prestation, adapter l'intervention à l'évolution des besoins, mettre au service des bénéficiaires, des intervenants compétents et professionnels, respecter leur vie privée et leur intimité, faire évoluer les pratiques pour améliorer l'agrément qualité de l'association. C'est respecter la personne, conserver la relation de proximité et inscrire la qualité des interventions au domicile, **c'est une Qualité de Vie Renforcée**.

Les prestations ?

Pour chaque situation, **L'ADMR** a des solutions et des professionnels qualifiés capables de vous seconder :

- L'agent à domicile et l'Auxiliaire de Vie Sociale vous aident à la vie quotidienne (tâches ménagères, entretien du linge, préparation des repas, courses...), dans le cadre du Service d'Aide à Domicile aux Personnes Agées, aux Personnes Handicapées

Quels services ?

Les actes essentiels de la vie sont assurés par des professionnels qualifiés, attentifs à faire avec la personne, pour lui permettre de rester autonome le plus longtemps possible :

- **Aide à Domicile (ménage, courses, repas, entretien du linge...),**
- **Prise en charge de la dépendance (aide à la toilette, au lever, au coucher...),**
- **Garde à domicile de jour et de nuit (sortie d'hôpital, maladie, absence de l'entourage...).**

Quels financements ?

Prise en charge possible par :

- **Personnes âgées :** Le Conseil Départemental dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et pour les retraités de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Les caisses de



retraite (CRAM, MSA...), Les caisses d'assurance maladie (prescription médicale).

Réduction d'impôts égale à 50% des sommes versées dans la limite de 5000 €.

- **Personnes handicapées :** Par l'Etat, notamment pour les titulaires de l'ACTP (Allocation Compensatrice Tierce Personne), la MTP (Majoration Tierce Personne), l'AES (Allocation d'Education Spéciale), Par la CPAM (avec prescription médicale), Par le Conseil Départemental. **Dans de nombreux cas, la personne handicapée peut également être exonérée des charges patronales et bénéficier de réductions d'impôts.**

Le ménage et le repassage

Pour Tous Publics : Quels financements ?

L'évolution de la fiscalité rend particulièrement attractive l'offre de l'ADMR. En effet, 50% des sommes que vous versez à ce titre sont directement déductibles de vos impôts.

Date à retenir : N'oubliez pas, Grand loto dimanche 12 février 2017





MÉDIATHÈQUE DE CASTELLANE

Nous avons pu maintenir les horaires d'ouverture pendant toute la période estivale pour le plus grand plaisir de tous! Dès la rentrée scolaire les activités habituelles ont repris : accueil des enfants dans les temps périscolaires et dans les temps scolaires. Continuation aussi de la lecture à voix haute aux personnes âgées à la maison de retraite, et de la Chronique sur les ondes de Radio Verdon.

En septembre nous avons participé au Forum des associations, temps d'échange avec d'autres associations et avec le public. Avec la rentrée littéraire nous avons enrichi notre fond de livres.

À partir de la mi-octobre toute une série d'événements ont eu lieu à la médiathèque ou à la



salle des fêtes : en collaboration avec le conseil de développement du pays A3V, une animation sur le compostage; avec la Médiathèque Départementale une soirée poésie et musique et une soirée conférence concert sur Miles Davis. Les Cabotins nous entraînent dans la découverte de textes lors des soirées « De Bouches à Oreilles ». La grande section de maternelle et le cours préparatoire ont découvert l'illustration de livres avec Fleur Oury, une artiste en résidence à la médiathèque départementale. Une très belle exposition sur les planètes du système Solaire a permis aux élèves de CM2 de compléter leurs recherches sur le sujet.

On ne s'ennuie pas à la médiathèque ! L'équipe de bénévoles aimerait que de nouvelles énergies viennent renforcer leur rang, pour que de nouvelles idées éclosent...

CASTELLANE EN FÊTES

Après un an d'existence et avec la volonté de toute une équipe derrière la présidente Julie Chalve, le nouveau comité des fêtes rebaptisé « Castellane en fête » a déjà un beau bilan derrière lui. Après, la reprise du concours de belote à la salle des fêtes, la soirée dansante sur le thème des années 80 a connu un beau succès auprès des castellanais qui ont répondu présent à cette première organisation.

Avec le concours de la mairie et de nombreuses associations du village, Castellane en fête a redonné à la fête patronale de Notre Dame du Roc son éclat qu'elle mérite avec des nouveautés, de nouvelles animations sur la place Marcel Sauvaire, mais aussi et surtout un un corso de défilé de chars comme il n'y en avait plus eu depuis longtemps à Castellane. S'en est suivi le feu de la St Jean



sur la place où grands et petits castellanais et vacanciers ont sauté le feu pour fêter l'arrivée de l'été.

Avec le dynamisme de tous, la fête d'Halloween a rassemblé beaucoup de nombreux fêtards déguisés en vampires, sorcières, fantômes et autres personnages terrifiant pour une soirée animée par le DJ Enzo et Christophe. En cette fin d'année après un loto inédit 100 % alimentaire, Castellane en fête organisera une animation pour le Téléthon et donne rendez-vous aux castellanais pour venir passer le réveillon de la St Sylvestre tous ensemble à la salle des fêtes.



Pour le début de l'année 2017, Castellane en fête travaille sur un programme d'animation avec soirée dansante « Hot Party », un nouveau concours de belote, et la chasse aux œufs pour les fêtes de Pâques.

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

LA SECTION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE CASTELLANE VERDON A OUVERT SES PORTES

Le train est maintenant en marche ! Les sapeurs-pompiers de Castellane ont ouvert le 17 septembre dernier leur école de jeunes sapeurs pompiers sous le nom JSP CASTELLANE VERDON.

Après plusieurs mois de démarches administratives et de préparation à l'accueil des nouvelles recrues, ce sont 12 jeunes de 12 à 14 ans qui ont intégré les rangs de cette première année encadrés par les deux responsables de la section : les sergents Donnini Rémi et Silvestrelli Florent, ainsi qu'un animateur : le caporal Koffikonan Kevin sous l'autorité du chef de centre de Castellane le lieutenant Vincent Jean-Marc et avec l'aide de l'ensemble des pompiers du Centre de Secours.

Les heureux élus de la première promotion 2016-2017 sont : Eden Disdier, Elona Chabane, Alais Gonzalez, Ilary Sulea, Allan Duthille, Emmy Duret, Amandine et Edouard Robert, Lucas Bienfait, Lenny Delannes, Antoine et François Groszsky et Néo Villellas.

Durant cette première journée d'intégration, après une présentation du programme de l'année à venir, les jeunes recrues ont été dotées de leur tenue de jeunes sapeurs pompiers, équipement fourni à Manosque par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du 04. C'est donc avec une certaine fierté que ces derniers ont pu regagner leur domicile en cette fin d'après-midi déjà chargé.

Soucieux de s'adapter aux contraintes du territoire et à la scolarité des jeunes, les responsables de la section ont adapté le programme de formation. Les cours se dérouleront un samedi sur deux, de 13h30 à 19h30, et deux jours à chaque période de vacances scolaires. Une trêve hivernale se fera des vacances de Noël au mois de mars inclus. Les après-midi se composeront d'1h30 de sport et de 4 h de cours théoriques et pratiques.

Ils participeront également aux côtés des sapeurs-pompiers à l'ensemble des cérémonies officielles comme ce fut le cas le 11 Novembre dernier où la section a brillamment rendu hommage aux soldats français.

Durant leurs 3 années de formation, les sapeurs-pompiers de Castellane offriront un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent et une véritable instruction civique aux futurs citoyens. À ce titre, de nombreux sapeurs pompiers volontaires de Castellane seront formés au cours de l'année 2017 afin de venir renforcer l'équipe d'encadrement.

Les jeunes sapeurs pompiers ne sont en revanche pas autorisés à participer aux interventions.

De nouvelles recrues devraient être intégrées une année sur deux afin de compléter les effectifs des 4 niveaux prévus par la réglementation jusqu'à l'obtention du brevet national.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter la boîte mail dédiée : ciscstjisp@gmail.com.

Florent Silvestrelli





ÉCOLE DE MUSIQUE DU MOYEN-VERDON

©'est grâce au dynamisme et à l'implication de l'équipe de bénévoles et aux professeurs que notre Ecole de Musique voit son effectif d'élèves augmenter pour cette nouvelle rentrée musicale : **72 élèves** au lieu de 59.

La mise en place de nouveaux cours de **violon**, de **flûte traversière** et **l'Éveil musical pour les tout-petit**, a également permis l'embauche d'un nouveau professeur (Emilie Dulieux).

La Journée Portes Ouvertes organisée au sein de nos locaux à St André les Alpes a été une réussite et nous renouvelerons cette manifestation l'an prochain.

Pour l'année 2016-2017, l'École de Musique propose toujours ses cours individuels de guitare, piano, batterie, trompette et accordéon. Un atelier collectif travaille sur un projet de co-création théâtrale. Des événements en partenariat avec Art et Culture de Peiresec ou le Pays A3V (concerts, master-class) sont toujours à l'ordre du jour.



Fête de l'École de Musique juin 2016 - Castellane rue St Victor

Le Bureau :

Présidente : Marielle Bruel
Vice-Président : Gérard Schmit-Valat
Trésorière : Cathy Boutin
Secrétaire : Denis Cirillo
Secrétaire adjointe : Isabelle Thérond-Stiegler
Contact : emdroyenverdon@gmail.com



ÉCOLE DE MUSIQUE DU MOYEN-VERDON
Hôtel de Ville - 04170 Saint-André-Les-Alpes
email : emdroyenverdon@gmail.com
Présidente : Marielle Bruel
Contact : emdroyenverdon@gmail.com

LE CINÉMA DE PAYS, UN ATOUT POUR NOTRE COMMUNE

Depuis plusieurs années, le cinéma de pays projette des films pour tous les âges dans tout le département des Alpes de Haute-Provence.

Grâce à cette association et aux bénévoles de la commune de Castellane, des films sont proposés tous les jeudis à 21h durant la saison d'été (Remerciement au Comité des fêtes pour leur aide lors de l'été 2016) ainsi que deux séances à 18h et à 21h, tous les 15 jours en période hivernale.

C'est un atout précieux pour notre commune, puisque la programmation riche et variée permet à nos familles de profiter de rencontres cinématographiques à moindre coût.

Sur place, les bénévoles Denise, Brigitte et Line accompagnées du projectionniste Denis et sa femme Dominique vous accueillent dans la bonne humeur !

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des fêtes pour visionner de nouveaux films, notez les rendez-vous de l'année 2016/2017 : 26 novembre, 10 décembre, 14 ou 21 janvier, 4 février, 18 février, 11 mars,



Denise et Brigitte en compagnie de Denis et Dominique

25 mars, 8 avril, 29 avril, 20 mai et 17 juin 2017.

Pour connaître la programmation :
<http://cinemadepays.wixsite.com/cinema/castellane>



LA 430^E FÊTE DU PÉTARDIER COURONNÉE DE SUCCÈS : RENDEZ-VOUS LE 29 JANVIER 2017

Traditionnelle, la fête du Pétardier réveille avec éclat l'hiver Castellanaise. Une nouvelle fois, la foule était ravie et enthousiaste de découvrir ou redécouvrir l'histoire de Castellane.

Les températures douces ont certainement aidé, mais la 430^e édition de la fête du Pétardier a battu son plein tout au long de la journée du dimanche 31 janvier.

Plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup costumées à la mode du XVI^e, ont répondu présent à l'invitation de l'association Lou Pétardier, présidée par Matthias Silvestrelli.

Pour cette 430^e édition, le repas pris en charge par l'association Lou Pétardier et servi par Les Cabotins était composé de soupe de courge, de lentilles, jambon à l'os, gâteau et compote de pommes. Ce banquet festif a rassemblé plus de 200 personnes à la salle des fêtes. Personne n'en revient ! La file d'attente était interminable, et malheureusement certains spectateurs n'ont pas pu se régaler de ce repas d'antan.

Une fois encore, la fête du Pétardier a prouvé qu'elle fait partie des grands rendez-vous festifs et historiques, notez la date dans vos agendas : le 29 janvier 2017. L'association Lou Pétardier commence dès à présent à mettre tout en œuvre pour que cette 431^e édition soit un succès et nous comptons sur votre présence.

Matthias Silvestrelli



COMITÉ DE JUMELAGE

Ln octobre, ce fut un plaisir de revoir et recevoir nos amis de Pescasseroli. Le vendredi, ils ont pu découvrir Entrevaux par une belle journée ensoleillée. Le samedi a été consacré entièrement à Castellane, le matin sur le marché a été exposé un stand de produits de Pescasseroli, pour ceux qui n'étaient

jamais venus la découverte du village et la montée au Roc, l'après-midi un mini concert a eu lieu pour les résidents de l'hôpital tandis que d'autres sont allés dans les gorges du Verdon. Le soir un public nombreux est venu écouter la chorale « Décima Sinfonia » et le groupe « Patrios », quel régal ! beaucoup d'émotion lors de l'hommage à notre amie Thérèse.

Pendant ces quatre jours, nous avons vécu des moments forts et conviviaux autour de bons repas pris soit dans les familles, soit à la salle des fêtes.

Encore un grand merci à toutes les personnes, la mairie et les associations qui ont œuvré au bon déroulement de cette rencontre franco italienne.



LES AMIS NOTRE DAME DU ROC

Combien de regards se posent sur ce rocher majestueux où trône une chapelle ? On ne peut le quantifier.

Combien de pèlerins, sportifs, curieux vont découvrir les « secrets » de ce site magnifique ? Quarante à quarante-cinq mille visiteurs vous répondraient les Amis de Notre Dame du Roc. Très satisfaisant pour notre cité de caractère.

La cheville ouvrière de l'association s'emploie à rendre vivant ce patrimoine si cher aux Castellanaise en entretenant le chemin de la chapelle. Les prêtres, malgré leur emploi du temps fort chargé et l'attachement du Père Jacky Jobert à Notre Dame du Roc ont officié les messes traditionnelles.

Mai 2016 a été marqué par la réfection et l'inauguration de notre chemin de croix. Les 20 et 21 Mai, l'association des Amis de Notre dame du Roc, à l'occasion du 70^e Anniversaire du Secours Catholique a participé avec une équipe de Saint-André les Alpes à l'organisation d'une marche fraternelle sur deux jours entre Saint-André et la Chapelle Notre-Dame du Roc.

Sur le parcours, Courchon, Blaron, La Baume, les marcheurs ont pu apprécier les paysages magnifiques du printemps et les prestations qui leurs ont été offertes.

Tout ce monde s'est retrouvé près de la Chapelle pour partager le verre de l'amitié, écouter les discours de la bienvenue de la présidente de l'association, des représentants du Secours Catholique, de Monsieur le Maire de Castellane, en présence du Vice-Président de l'association Connaissance et Sauvegarde des Oratoires.

Pour clôturer la matinée, un repas offert par l'association a ravi les papilles des présents.

Vers 14h30 une action de Grâce a été célébrée par le Père Girard et l'abbé Jean Boudoux, il s'en est suivi la bénédiction des oratoires restaurés par un artiste faïencier de Cabris.

Un petit rappel sur l'histoire des oratoires : C'est grâce au zèle de l'archiprêtre Brun et du père Nestolat que fut érigé en 1868 le premier chemin de croix. Après un temps de « sommeil », en 2008 une nouvelle équipe très volontaire a restauré les scènes fort endommagées par l'empreinte du temps que vous pouvez admirer aujourd'hui.

Tous les remerciements aux personnes qui ont contribué à rendre inoubliable cette journée. Continuant grâce à votre adhésion et en collaboration avec la paroisse, la Mairie à perpétuer cet attachement à ce lieu.





CLUB DES AÎNÉS « CASTELLANE LA VAILLANTE »

Cent dix adhérents ont eu leurs timbres cette année 2016, timbres qui permettent de participer aux activités, d'être assurés et de voyager en toute légalité. Certains se retrouvent presque chaque jour de la semaine pour partager un moment d'amitié et de convivialité : on tape le carton, on fait travailler sa mémoire au cours d'une partie de scrabble, on se retrouve à l'école avec la dictée et pour être d'actualité on surfe avec l'ordinateur. Un moment de rencontre aussi, une fois par mois, le loto des adhérents au local du club où tout le monde gagne car un petit lot est remis à chaque perdant, les cours de pâtisserie et de cuisine où les gourmands sont présents et ceux d'art floral avec Noëlle.

Les randonnées nous permettent de découvrir les sentiers, le patrimoine de notre département (Jausiers, Annot etc...). Les voyages, le plaisir pour certains de s'évader pour quelques jours, changer le train-train quotidien. (Les lacs Italiens, l'étang de Thau, Venise).

N'oublions pas les repas concoctés par les cordons bleus du club ou de nos restaura-

teurs qui régaler nos papilles, animés par les danses et chants dirigés par Anita et Jean-dominique.

Cette année a été marquée par la fête de l'amitié au Palais des Congrès à Digne où 540 adhérents du département se sont retrouvés pour partager un bon repas enjolivé par une animation Cabaret et par un chanteur imitateur.

Les Aînés ont prévu une rencontre inter-génération pour confectionner des décors de Noël, tous nos remerciements à Flora.

2017 frappe à notre porte avec un programme proposant une farandole d'activités.



Repas du 13/03/2016 - La Danse des Chapeaux.



CLUB DES AÎNÉS
« CASTELLANE LA VAILLANTE »
Boulevard Saint-Michel - 04120 CASTELLANE

PROGRAMME VOYAGES 2017 :
Suisse par le train (le Bennina Express).
Le Puy du Fou / La Venise Verte.
Au cœur de la Drome Provençale.
Le Marché de Noël aux Dolomites.



LA 7^E ÉDITION DU RAID VERDON AVENTURE

La 7^e édition du Raid Verdon Aventure a bien eu lieu le Dimanche 18 septembre 2016.

142 concurrents étaient au départ de cette course qui chaque année fait le plein d'inscrits.

Soucieux de proposer chaque année de nouveaux itinéraires, l'organisation a fait le choix d'élargir son terrain de jeux et c'est pour ça que pour la première année le raid s'est déroulé sur deux communes.

C'est ainsi que les concurrents ont débuté l'épreuve par une course d'orientation au départ du stade Jules Saurin à la recherche de 6 Balises à travers la ville



de Castellane sur une carte d'orientation nouvellement créée par l'association. Ensuite un trail de 4 km passant par le plan de La Palud les ont menés à la base du canoë club du Lac de Castillon où démarrait le parcours en boucle de 4 km de canoë. C'est à la fin de cette boucle que la course d'orientation montagne démarrait avec 4 km à destination du hameau de « ville » sur la commune de Demandolx (des points de vue sur les lacs et montagne à couper le souffle !!!). De là, les participants encore frais pour certains partirent pour la dernière épreuve d'endurance : 14 km de VTT pour rejoindre le stade de Castellane en passant par Demandolx via la cluë, la table d'orientation, la ferme brûlée, le GR 4, le clos d'agnon, la lagne et l'arrivée.

Le tir à l'arc a précédé le repas bien mérité qui s'est déroulé sous un soleil radieux et dans une ambiance conviviale.

La première équipe qui a remporté cette édition 2016 a bouclé le parcours d'une trentaine de km en 2h32 min et la dernière en 5h44 min. Bravo à tous les concurrents et un grand merci à tous les bénévoles nombreux chaque année.

À l'année prochaine !

Association Verdon Aventure

JUDO CLUB CASTELLANAIS

Le 22 août s'est tenue la réunion de l'association pour définir les grandes lignes de la saison à venir. Le 6 septembre les inscriptions pouvaient commencer à la salle multi activités et le 9 septembre c'était la reprise des entraînements de judo et de taïso.

Les jours, horaires et cotisations restent inchangés. Le club a inscrit Franck Berenguel à la formation d'enseignant à la ligue PACA de judo.

Le premier forum des associations s'est tenu au foyer culturel, le judo club Castellanaï y a participé pour présenter son programme annuel.

Le loto aura lieu en janvier 2017.

Le calendrier départemental définira les dates des



compétitions, stages et rencontres diverses.

En novembre, déjà plus de 60 licenciés se sont inscrits au club.





Amélioration du captage de la source de Brayal



Amélioration du captage de la source de Brayal



Aménagement de la piste du Moulin à Eoulx



Aménagement de la piste des Sireniens à Sionne



Curage du réseau pluvial de la rue Saint Victor



Réalisation tranchée pour amener l'eau à la chapelle ND du Roc



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

► confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

► exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

— protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

— aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;

— il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

— il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

POUR EN SAVOIR PLUS : [HTTP://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE](http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire)

Vous reconnaissez-vous ?

Année 2003

